
Communiqué de presse

Eau et changement climatique : la Banque des Territoires et l'agence de l'eau Seine-Normandie s'engagent pour le financement des projets des collectivités

Paris, le 5 juillet 2019

Marianne Louradour, directrice régionale Île-de-France de la Banque des Territoires, et Patricia Blanc, directrice générale de l'agence de l'eau Seine-Normandie, ont signé une convention de partenariat afin d'accompagner la mise en œuvre des projets en matière d'eau potable et d'assainissement sur le bassin de l'agence de l'eau Seine-Normandie pour la période 2019 / 2022.

Cette convention a pour but de proposer aux collectivités une articulation complémentaire entre les interventions techniques et financières de la Banque des Territoires et celles de l'agence de l'eau. L'objectif est de faciliter la réalisation de projets dans le domaine de l'eau (eau potable et assainissement).

L'agence de l'eau attribue des aides financières aux collectivités locales dans les domaines de l'eau potable et de l'assainissement dans le cadre de ses programmes d'intervention. Ces aides prennent la forme de subventions ou d'avances remboursables. Plus de 2,2 Mds€ d'aides sont prévues sur 2019-2024 sur le bassin Seine Normandie dans le cadre de son programme « eau et climat » pour les projets d'assainissement collectif, de gestion des eaux pluviales et d'approvisionnement en eau potable portés par les collectivités.

La Banque des Territoires propose une offre de prêts à destination des collectivités locales, adaptée aux projets soutenus par l'agence de l'eau. L'Aqua-prêt (2 Mds€ au niveau national) permet notamment de financer, en faveur de territoires plus durables, tous types d'opérations destinées à améliorer la production et la distribution d'eau potable, la collecte et l'assainissement des eaux usées, le recueil des eaux pluviales. Cette offre lancée début 2019 à l'issue de la 1^{ère} phase des Assises de l'eau est désormais élargie au financement de projets liés à la gestion des espaces et des milieux aquatiques et à la prévention des inondations (GEMAPI). La durée d'amortissement est de 25 à 60 ans et la tarification à Livret A + 75 points de base.

L'agence de l'eau Seine-Normandie et la Banque des Territoires en Île-de-France s'associent ainsi pour soutenir les objectifs de la politique du petit et du grand cycle de l'eau dans le bassin de l'agence de l'eau, notamment son articulation avec les politiques territoriales et l'adaptation au changement climatique.

Cette convention s'inscrit pleinement dans le cadre des conclusions des Assises de l'eau, présentées ce 1^{er} juillet par François de Rugy, ministre d'État, ministre de la Transition écologique et solidaire et Emmanuelle Wargon, secrétaire d'État auprès du ministre d'État, ministre de la Transition écologique et solidaire.

Un premier Aqua-prêt en Île-de-France avec l'Intercommunalité Paris Est Marne et Bois (13 communes, 510 000 habitants)

A l'occasion de la signature de la convention entre l'agence de l'eau et la Banque des Territoires, un Aqua-prêt de 6,5 M€ au bénéfice de l'établissement public territorial Paris Est Marne et Bois (EPT 10) a été signé entre Jacques JP Martin, président de l'EPT, maire de Nogent-sur-Marne, et Marianne Louradour, directrice régionale Île-de-France.

L'EPT « Entre Marne et Bois » a récupéré le 1^{er} janvier 2016 la compétence de l'eau, qu'il a déléguée au SEDIF, et la compétence de l'assainissement, dont il a conservé la gestion. Il a alors élaboré un programme d'amélioration de son réseau d'assainissement qui dessert 13 communes et plus de 500 000 habitants. Ces travaux ont notamment pour perspective le retour à la baignade dans la Marne en 2022, et dans la Seine pour les Jeux Olympiques et Paralympiques. Une étude tripartite (SIAAP, Conseil Général 94 et PEMB) et co-financée par l'agence de l'eau, a permis la connaissance des 312 km de réseaux d'assainissement et d'identifier les anomalies et les branchements prioritaires à améliorer.

Le montant des travaux s'élève à 16 M€, la Banque des Territoires mobilise un Aqua-prêt de 6,5 M€ pour financer l'opération.

A propos de l'Agence de l'Eau

L'agence de l'eau Seine-Normandie est un établissement public du ministère de la Transition écologique et solidaire. L'agence met en œuvre la politique du bassin en finançant les projets des acteurs locaux, grâce à des redevances perçues auprès de l'ensemble des usagers dans le cadre de son programme « eau et climat » 2019-2024 adopté par le comité de bassin. Ces projets contribuent à améliorer la qualité des ressources en eau, des rivières et des milieux aquatiques, et la biodiversité, dans un contexte d'adaptation au changement climatique.

www.eau-seine-normandie.fr |  [@Seine_normandie](https://twitter.com/Seine_normandie)

A propos de la Banque des Territoires

Créée en 2018, la Banque des Territoires est un des cinq métiers de la Caisse des Dépôts. Elle rassemble dans une même structure les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée client unique, elle propose des solutions sur mesure de conseil et de financement en prêts et en investissement pour répondre aux besoins des collectivités locales, des organismes de logement social, des entreprises publiques locales et des professions juridiques. Elle s'adresse à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, avec l'ambition de lutter contre les inégalités sociales et les fractures territoriales. La Banque des Territoires est déployée dans les 16 directions régionales et les 35 implantations territoriales de la Caisse des Dépôts afin d'être mieux identifiée auprès de ses clients et au plus près d'eux.

Pour des territoires plus attractifs, inclusifs, durables et connectés.

www.banquedesterritoires.fr |  [@BanqueDesTerr](https://twitter.com/BanqueDesTerr)

Contacts presse :

Banque des Territoires Île-de-France – Groupe Caisse des Dépôts

Justine Rablat : justine.rablat@caissedesdepots.fr – 01 49 55 69 18

 [@BdT_IDF](https://twitter.com/BdT_IDF)

Agence de l'eau Seine-Normandie

Marie-Anne Petit - Andriana : 01 41 20 17 30 / 06 61 58 91 74